

Ponsonnas

Bulletin Municipal n° 77

Mai 2026

L'Édito

Prendre la main !

Depuis deux mois déjà, avec la nouvelle équipe municipale, s'est ouverte une autre page pour Ponsonnas.

Je tiens tout d'abord, à remercier l'ancienne équipe municipale qui a investi de son temps, de son énergie et laisse derrière elle, l'empreinte d'un réel investissement et du travail accompli.

Un immense merci, à vous aussi administrés ; votre participation à l'élection (près de 70 % de suffrages exprimés*) est pour moi un moteur fédérateur de ma mission et montre à quel point l'engagement citoyen est précieux.

Ce qui rend une commune vivante, ce sont avant tout ses habitants.

Ponsonnas demeure un lieu privilégié, pour son cadre magnifique, propre à une vie paisible.

Et, ce qui me semble important est de rester concentré sur les intérêts collectifs de notre commune et permettre ainsi, par ricochet le bien être de chacun.

L'équipe municipale est prête et motivée pour une implication concrète, au service de tous.

Votre dévouée,
Brigitte Cassard




SOMMAIRE DU N°77

- L'Édito	P 1
- Elections municipales de Mars 2026	P 2 et 3
- Permanences des élus et secrétariat	P 3
- La pyramide des âges de Ponsonnas	P 4
- Chasse aux œufs Pâques 2026	P 5
- Rénovation du pont de Ponsonnas	P 6 et 7
- Qu'est-ce que le SIAJ ?	P 8
- Brèves	P 9 et 10
- Bruits et nuisances sonores	P 10
- Forum pour l'emploi 2026	P 11
- Hommage à Jean-Paul Bonnois	P 12
- Agenda des animations	P 12

* 164 suffrages exprimés, 2 blancs, 8 nuls.

Une nouvelle équipe

Brigitte Cassard, élue Maire de Ponsonnas



En ce vendredi 20 mars, le Maire sortant Jean-Marc Laneyrie a une dernière fois convoqué le Conseil Municipal, cette fois constitué des conseillers municipaux élus dès le 1er tour des élections du 15 mars dernier.

Seulement trois conseillers sortants font partie de la nouvelle équipe municipale : Brigitte Cassard, Hervé Jacob et Olivier Doerler.

C'est donc une équipe largement renouvelée qui, scrutin de liste paritaire oblige cette année, complétée par les « nouvelles têtes » : Serge Brassod, Angélique Flandin, Régine Gay, Claire Lecat, Fabien Louvet, Martine Pichand, Fabrice Talotta et Catherine Tengattini, a procédé à l'élection du nouveau Maire et de ses Adjoints.

Martine Pichand, la doyenne d'âge de l'assemblée, a pour un moment présidé l'assemblée et procédé à l'élection du maire. Brigitte Cassard, élue à l'unanimité, devient donc la première femme Maire de la commune de Ponsonnas.

Une fois légitimement installée et sur sa proposition, le Conseil a fixé à trois le nombre d'adjoints pour la prochaine mandature. Hervé Jacob a été élu 1er Adjoint chargé principalement de l'intercommunalité; Catherine Tengattini a été élue 2ème Adjointe déléguée à l'animation et aux affaires sociales et Fabrice Talotta 3ème Adjoint délégué aux travaux.

Au cours de cette réunion, ont également été désignés les membres des commissions de travail thématiques ainsi que les représentants de la commune dans les instances extérieures. A noter également le vote, telle que proposée par la Maire, de la réduction des taux d'indemnités du maire et des adjoints (- 20 %).

Le nouveau conseil municipal de Ponsonnas est désormais en ordre de marche et s'est mis au travail depuis deux mois maintenant. ■

Le nouveau conseil, dans l'ordre du Tableau Municipal :



Brigitte Cassard,
Retraitée
responsable de
formations,
Maire



Hervé Jacob,
Directeur agence de
voyages,
1er Adjoint



Catherine Tengattini,
Retraitée ouvrière,
2ème Adjointe



Fabrice Talotta,
Chef de service
Metro,
3ème Adjoint



Martine Pichand,
Retraitée
Préparatrice en
pharmacie



Régine Gay,
Retraitée secrétariat



Claire Lecat,
Caissière
polyvalente



Serge Brassod,
Employé fonction
publique



Olivier Doerler,
Technicien mesures
physiques



Angélique Flandin,
Chef d'entreprise



Fabien Louvet,
Astrophysicien

Permanence des élus et du secrétariat

- *La permanence des élus a lieu tous les lundis de 17h30 à 18h30. Ils vous reçoivent aussi sur rendez-vous.*
- *Le secrétariat de la Mairie est ouvert au Public le lundi et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Vous pouvez aussi tenter votre chance lors de la présence du secrétaire le mardi et le mercredi de 8h à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h30.*

Vous avez des difficultés avec les services administratifs en ligne ?

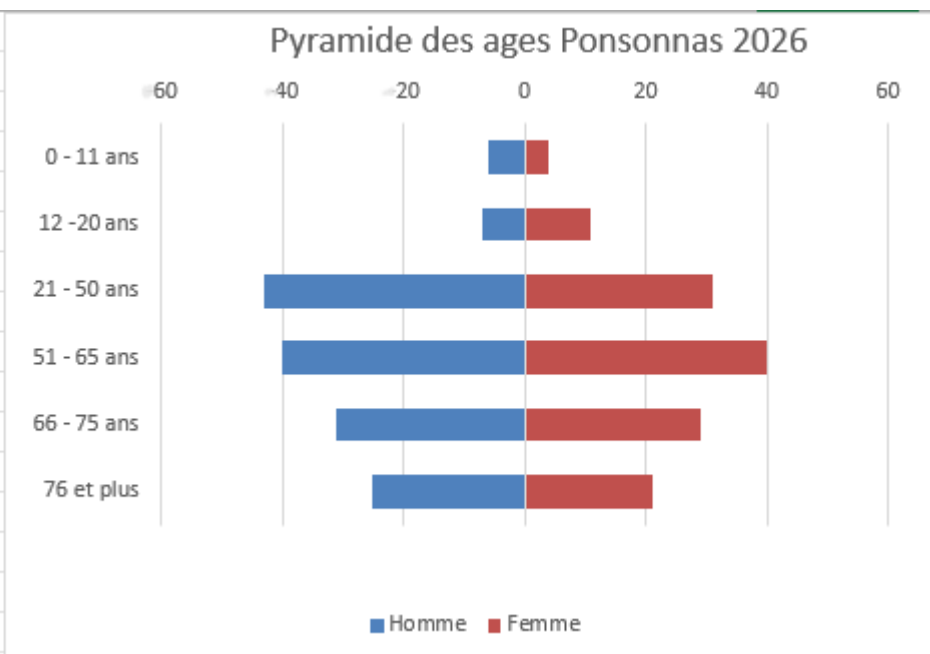
- ✓ **La mairie peut vous accompagner dans vos démarches communales** (télé règlement factures eau, assainissement, taxes, demande d'actes d'état civil, recensement ...)
- ✓ l'antenne **France Service** de la Mure peut également vous aider pour la déclaration des revenus, le remboursement des soins sur le site Ameli.fr, la préparation de la retraite, les demandes en lien avec le permis de conduire ou la carte d'identité...

Services gratuits, ouvert à tous les habitants.

☎ Renseignements à la Mairie en téléphonant au 04 76 81 13 03 ou par mail mairie-de-ponsonnas@wanadoo.fr

La pyramide des âges des Ponsonnaraux

	Homme	Femme	Total
0 - 11 ans	6	4	10
12 - 20 ans	7	11	18
21 - 50 ans	43	31	74
51 - 65 ans	40	40	80
66 - 75 ans	31	29	60
76 et plus	25	21	46
	152	136	288



LES CONSTATS :

Nous sommes environ 288 habitants et 106 ont plus de 65 ans et sont à la retraite soit 37% de la population. 10 très jeunes enfants et 18 adolescents ou jeunes adultes. La population en activité représente 154 personnes.

LES PROPOSITIONS :

- Pour les plus petits, nous réfléchissons, au sein du conseil municipal, à aménager une aire de jeux sur la plateforme herbeuse qui jouxte la mairie,
- Nous maintenons bien sûr le Noël des enfants en fin d'année (animation et goûter),
- Pour les plus jeunes, la commune continuera à aider financièrement les associations où sont inscrits les jeunes pour des activités extra-scolaires et multiples (sport, musique, culture...),
- Pour les plus âgés, créer du lien en organisant des moments de partage, où l'on pourrait se retrouver, dès l'automne, un après-midi par mois, pour partager un goûter et imaginer, à votre convenance des activités diverses (jeux de société, activités manuelles...),
- Le repas de fin d'année, la cuisson au four à pain sont des événements appréciés et seront proposés chaque année,
- En famille,
 - se retrouver pour une soirée d'hiver, autour d'un conteur et d'un verre de l'amitié,
 - découvrir une exposition de peinture,
 - écouter de modestes concerts
 - se mesurer gentiment à la pétanque.

PRENONS SOIN LES UNS DES AUTRES.

En outre, le Comité des Fêtes se charge d'animer d'autres manifestations tout au long de l'année. ■ BC

Les petits Ponsonnaraux tous heureux à la Chasse aux œufs 2026

Cette année La chasse aux œufs a été accompagnée par de nouvelles activités. Les 12 enfants ont fait un parcours pédestre pour découvrir ou apprécier notre village, ainsi qu'une chasse aux œufs en chocolat sur la pelouse de la mairie pour les tous petits. Le Comité des fêtes a proposé un atelier dessins et créations de Pâques en plus, et remise de cadeaux à tous les participants de la tombola. C'était une belle journée rassemblant grands et petits pour un grand moment de partage de Pâques. A refaire comme beaucoup nous ont dit! . ■ Catherine Tengattini



Julia Grand gagnante de la tombola.

Rénovation du Pont de Ponsonnas

Le Pont de Ponsonnas fut construit en 1937, en remplacement d'un pont suspendu en bois datant de 1863.

Le Pont demeure un ouvrage essentiel, il reste le plus court accès reliant LA MATHEYSINE au TRIEVES. Il est fort utilisé : véhicules légers, transports scolaires et passages fréquents de poids lourds.

A noter l'activité de saut à l'élastique depuis les années 1980.

Et, malheureusement, il a aussi une bien triste réputation où les personnes en mal de vivre viennent mettre fin à leur existence.

Le Département de l'Isère a mené une étude approfondie et mesuré l'ensemble de ces paramètres et contraintes.



Une nécessaire réparation de l'ouvrage s'imposait

Un diagnostic préoccupant :

- ° Dégradation des potelets du parapet,
- ° Trottoirs trop étroits qui se délitent,
- ° Les aciers du béton armé se découvrent et laissent apparaître des fissures,
- ° Défaut d'étanchéité et infiltration d'eau qui entraîne la dégradation du tablier supérieur.



Programme de travaux

La structure est en béton armé ; l'arc du pont, encastré de part et d'autre dans la roche, est en bon état.

Les travaux concernent :

- La réparation et le renforcement des encorbellements pour supporter un effort accidentel,
- Le remplacement de l'ensemble du dispositif de retenue (parapets)
- La réalisation d'une dalle d'étanchéité
- Le remplacement des joints de chaussée
- La reconstitution d'une chaussée neuve
- La pose d'un garde-corps.

Problématique des suicides : Pose d'un garde-corps sans lisse supérieure, réhaussé à 1.30 m, avec une rambarde inclinée vers la chaussée, difficilement franchissable.

Activité saut à l'élastique : La hauteur du garde-corps à 1.30 m permettra d'obtenir la stabilité et la sécurité de l'installation de la potence-treuil pour la pratique des sauts. Il est également nécessaire de conserver la sécurisation et l'ergonomie du travail des opérateurs de Vertige Aventures, l'activité sera cependant suspendue durant toute l'année 2026 .



Vue coté intérieur



Vue coté extérieur

A noter également les restrictions de circulation mises en place rappelées ci –contre avec la fermeture totale à la circulation durant tout l'été 2026. ■ BC

RD 526

Pont de Ponsonnas

TRAVAUX DE REPARATION


Communes de Ponsonnas et Saint-Jean-d'Hérans

info trafic
Le Département de l'Isère vous informe

itinisère
LE DÉPARTEMENT


A compter du lundi 19 janvier 2026, le Département de l'Isère va réaliser des travaux de réparation d'un ouvrage d'art sur la route départementale D526 entre les communes de Ponsonnas et de Saint-Jean-d'Hérans. Les travaux sont programmés jusqu'au 13/11/2026.


Ces travaux impliquent les restrictions suivantes


 **ALTERNAT de circulation** : du lundi 19/01/2026 de 07h30 jusqu'au jeudi 22/01/2026 à 17h00, 24h/24h – limitation de gabarit à 3 m de large.

 **ALTERNAT de circulation** : du lundi 02/02/2026 de 07h30 jusqu'au vendredi 06/02/2026 à 17h00, 24h/24h – limitation de gabarit à 3 m de large.


 **COUPURE TOTALE de la RD526** : du lundi 09/02/2026 à 09h00 au vendredi 13/02/2026 à 17h00, 24h/24h – 7 jours /7.

 **ALTERNAT de circulation** : du lundi 16/02/2026 à 09h00 jusqu'au lundi 06/07/2026 à 09h00, 24h/24h – 7 jours /7, limitation de gabarit à 3 m de large.

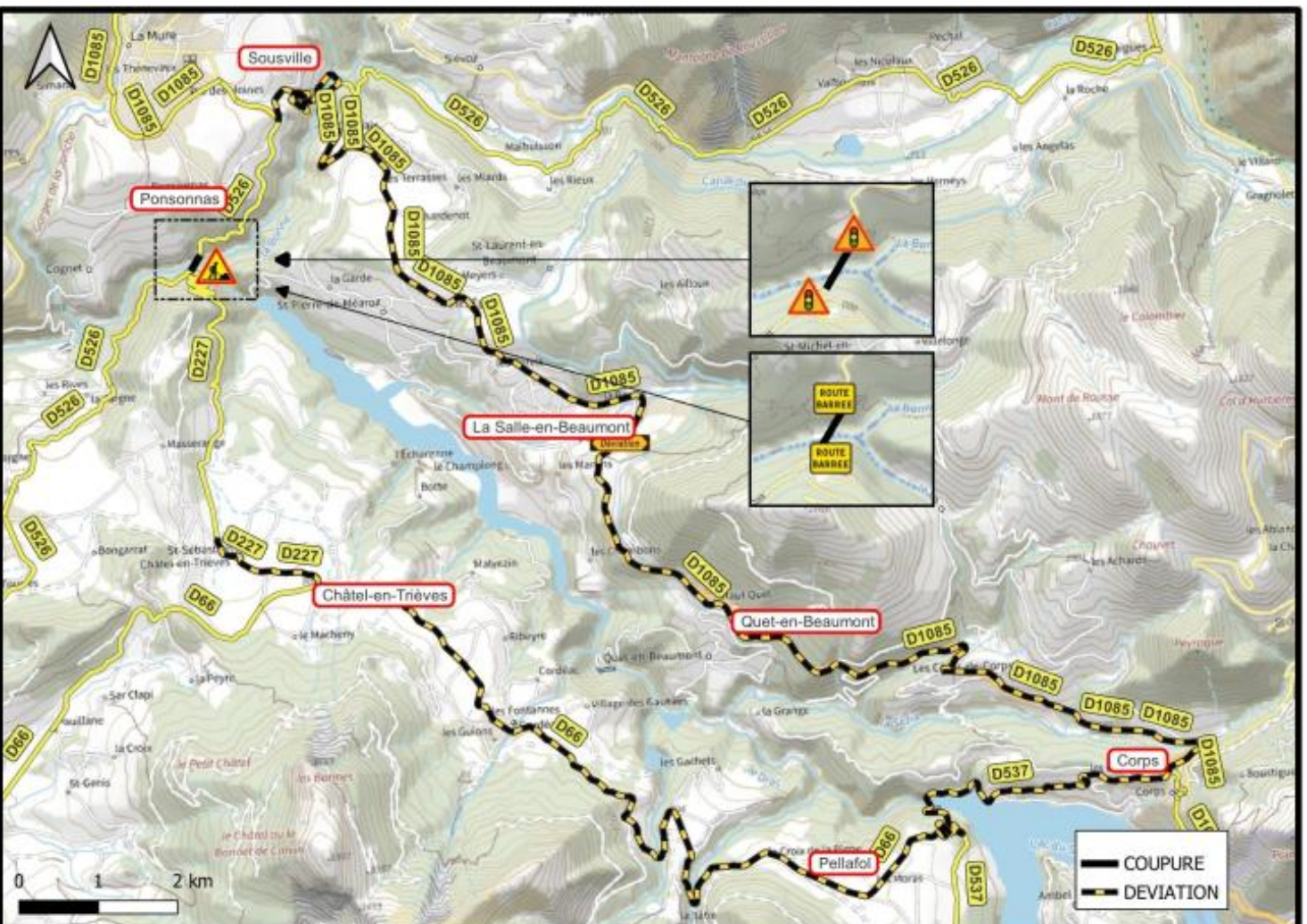
 **COUPURE TOTALE de la RD526** : du lundi 06/07/2026 à 09h00 au vendredi 28/08/2026 à 17h00, 24h/24h – 7 jours /7 y compris Jours Fériés.

 **ALTERNAT de circulation** : du vendredi 28/08/2026 à 17h00 jusqu'au lundi 19/10/2025 à 17h00, 24h/24h – 7 jours /7 y compris Jours Fériés, limitation de gabarit à 3 m de large.

 **COUPURE TOTALE de la RD526** : du lundi 19/10/2026 à 09h00 au vendredi 30/10/2026 à 17h00, 24h/24h – 7 jours /7,

 **ALTERNAT de circulation** : du Lundi 02/11/2026 à 17h00 jusqu'au vendredi 13/11/2026 à 17h00, 24h/24h – 7 jours /7 y compris Jours Fériés, limitation de gabarit à 3 m de large.

Pour plus
d'informations sur
les conditions de
circulation,
rendez-vous sur
www.itinisere.fr



Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Jonche (SIAJ)

Le SIAJ assure la gestion de l'assainissement pour 5 communes : LA MURE, PONSONNAS, PRUNIERES, SAINT-HONORE et SUSVILLE soit 7 900 habitants desservis par la collecte des eaux usées. Ce sont quelques 80 m³/heure qui sont traités en régime normal et jusqu'à 280 m³ lors de fortes précipitations.

Il est dommage que la station doive traiter les eaux de pluie mais, malgré les efforts de chacun, le séparatif eaux usées / eaux de pluie reste complexe et très coûteux.

Depuis sa mise en service en 2014, la station d'épuration remplit son rôle essentiel : traiter les eaux usées et préserver le milieu naturel, tout en respectant strictement les normes de qualité imposées par arrêté préfectoral.

DE NOUVEAUX DEFIS BUDGETAIRES

L'équilibre budgétaire du SIAJ se trouve fragilisé par plusieurs facteurs externes :

- L'évolution des réglementations environnementales de plus en plus exigeantes,
- La baisse des subventions publiques pour le financement des travaux,
- L'explosion des coûts de l'énergie indispensable au fonctionnement des installations.



LES ENJEUX DE DEMAIN

Pour répondre à ces nouveaux défis et garantir la pérennité du service, des investissements majeurs doivent être engagés :

- Création d'un bassin d'écrêtement pour réguler les volumes d'eaux entrantes et respecter les débits de traitement imposés par l'état.
- Modernisation et entretien des équipements : anticiper le vieillissement des installations pour éviter des coûts de réparation d'urgence plus élevés.

Une évolution tarifaire nécessaire et maîtrisée

En vertu du principe budgétaire « l'eau paie l'eau », le service d'assainissement doit être intégralement financé par ses usagers. Pour faire face à ces investissements sans peser brutalement sur votre budget, le SIAJ a opté pour une hausse progressive.

L'augmentation prévisionnelle sera d'environ 0,21 c/m³ par an (pour une consommation moyenne de 120 m³) sur une période de trois ans.

Le SIAJ offre la possibilité d'un paiement échelonné en 4 fois. S'adresser au SIAJ pour un mandat de prélèvement en ce sens.

Le SIAJ est pleinement conscient de l'effort demandé. Cette décision, dictée par des obligations réglementaires strictes est toutefois indispensable pour poursuivre et garantir un service public de qualité.

Une visite sera organisée dès l'automne prochain pour vous faire découvrir les installations de la station d'épuration.

(Selon les données techniques du SIAJ) ■ BC

➤ Rue des Fontaines : La chaussée se dérobe sous nos pieds

L'alerte est donnée par une riveraine : deux bouches à clé ont disparu sous la chaussée ! Le problème, invisible mais critique, fait apparaître des canalisations de ciment en mauvais état, cassées et laisse entrevoir des poches de vide de plusieurs m3. La chaussée n'est plus retenue que par la couche de bitume.

Des bruits précurseurs avaient annoncé la dégradation de la route. Lors des pluies abondantes, les graviers et galets roulaient tels des billes et se faisaient entendre jusqu'au pied de la rue. Avec la forte déclivité, la gravité a, bien sûr, amplifié le phénomène.

Bien évidemment, nous avons immédiatement sécurisé la rue en interdisant toute circulation.

Le SIAJ, par délégation de service, investit de la problématique de la gestion des eaux usées, fait intervenir le jour même l'entreprise BRUN TP. Remercions-les pour leur réactivité !

Il est procédé au dégagement d'une section de la canalisation endommagée et des tuyaux en PVC viennent chemiser l'ensemble sur environ 12 mètres.

Cette mesure reste conservatoire et les canalisations de la rue des Fontaines nécessiteront à l'avenir une complète réfection. ■ BC



L'intérieur de la canalisation complètement délabré.



La bouche à clé qui a disparue sous la chaussée.

➤ Fuites sur le réseau d'eau potable

Difficile par définition de prévenir une fuite d'eau !

Pour autant, grâce à une application en mairie, elles peuvent être repérées sur le réseau général comme ce fût le cas le 5 mai dernier. Pour localiser la fuite, un travail empirique s'opère de nuit, heures auxquelles la consommation par les usagers reste naturellement bien faible. Chaque secteur du village est alors bouclé et une coupure d'eau, de très courte durée peut intervenir (15 à 30 minutes).

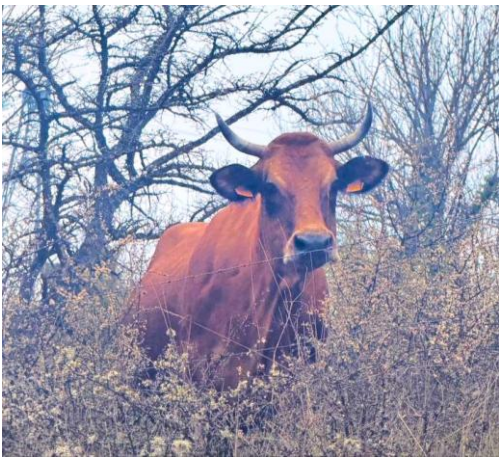
Nous tentons et devons être réactifs (à noter qu'une fuite après compteur est à la charge de l'utilisateur), afin d'éviter le gaspillage, permettre une réparation dans les meilleurs délais et ainsi contrôler les dépenses liées à ce désagrément. L'intervention de l'employé communal dans la nuit du 5 au 6 mai a permis dans un premier temps de localiser le secteur concerné. La journée suivante il a pu identifier la fuite et prévenir la propriétaire, contente qu'elle lui soit signalée rapidement !

Dans la mesure du possible, pour vous informer de ce service rendu, les interventions seront notées préalablement sur le site <http://www.pononnas.fr>. Pensez à le consulter et patientez quelques minutes avant d'appeler la Mairie en cas de coupure la nuit ! ■ BC



Une consommation élevée plusieurs nuits de suite indique une fuite sur le réseau d'eau potable.

Une consommation élevée une seule nuit : pas d'inquiétude ! (un remplissage de piscine par exemple...)



➤ Chronique d'une traque campagnarde

Ce lundi de Pâques vers 18 h, coup de fil de la gendarmerie... Mon Dieu, de quel tracas s'agit-il ? Une vache avait franchi sa clôture, s'en allant pour une flânerie pascale sur la route du Pont de Ponsonnas. Pas n'importe quelle vache, non ! Une jolie Tarine, pleine de curiosité et de détermination ! Avec les gendarmes, nous devons la ramener à la raison... et au pré ! Arrivés sur les lieux, point de vache ; nous avons dû pister la vagabonde, deviner l'itinéraire emprunté, poursuivre notre traque. Enfin, nous l'apercevons. Inquiète, elle aussi, notre «Marguerite» très sportivement grimpe un talus pour ensuite retrouver ses congénères.

J'espère pour la sécurité de tous (un motard, à l'initiative de l'appel à la gendarmerie a pu l'éviter) que notre aventurière nous évitera une prochaine escapade ! ■ BC

➤ Ambrosies - Référents Communaux

En ce mois de mai, les ambrosies commencent à lever.

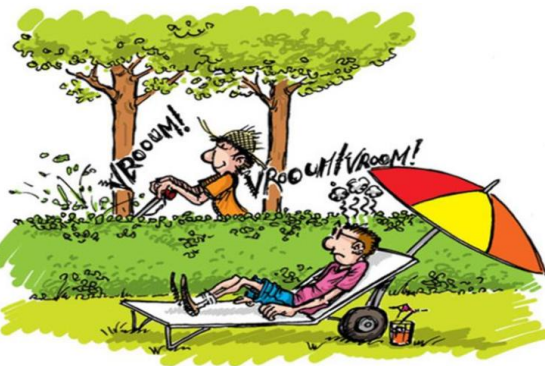
A ce stade, il n'y a pas encore de risque sanitaire mais il est important de profiter des stades précoces pour surveiller les zones infestées, identifier de nouveaux foyers notamment sur les parcelles remaniées ou mises à nu (bords de route, friches agricoles et urbaines, chantiers, carrières...) et engager les mesures de destruction adaptées.

L'arrachage reste la technique la plus efficace pour un nettoyage complet de la zone (à privilégier sur des surfaces réduites).

Si, chez-vous ou au détour d'une promenade, vous voyez (ou pensez voir) des plants d'ambrosies, vous pouvez le signaler à la Mairie. Nos deux référents ambrosie, Angélique Flandin ou Serge Brassod, vous guideront dans la marche à suivre.



Goûtons au calme de notre village !



Avec le retour des beaux jours, les tondeuses, tronçonneuses et autres engins pétaradants et bruyants sont à nouveau de sortie. Et comme chaque printemps, certains habitants viennent se plaindre en Mairie, à tort ou à raison, que les bruits provenant de propriétés voisines les dérangent ! La question délicate des bruits de voisinage est réglée par l'Article 9 de l'Arrêté Préfectoral n°97-5126 du 31 juillet 1997 que nous reproduisons ci-après :

« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage, non professionnels, utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. »

Si vous êtes dérangés par les bruits causés par vos voisins en dehors des heures légales, faites le lui savoir poliment. Le plus souvent, il tiendra compte de votre remarque.

La commune, elle aussi s'engage, dans la mesure du possible à respecter ces horaires, surtout à proximité des habitations.

Forum

pour l'emploi

2026



11
juin
2026

de 13h à 17h

Travailler en Matheysine :
le rendez-vous de l'emploi local

Au programme :

- Rencontres privilégiées avec des recruteurs,
- Découverte des entreprises locales et de leurs métiers,
- Possibilité d'échanger avec les structures d'accompagnement à l'emploi.

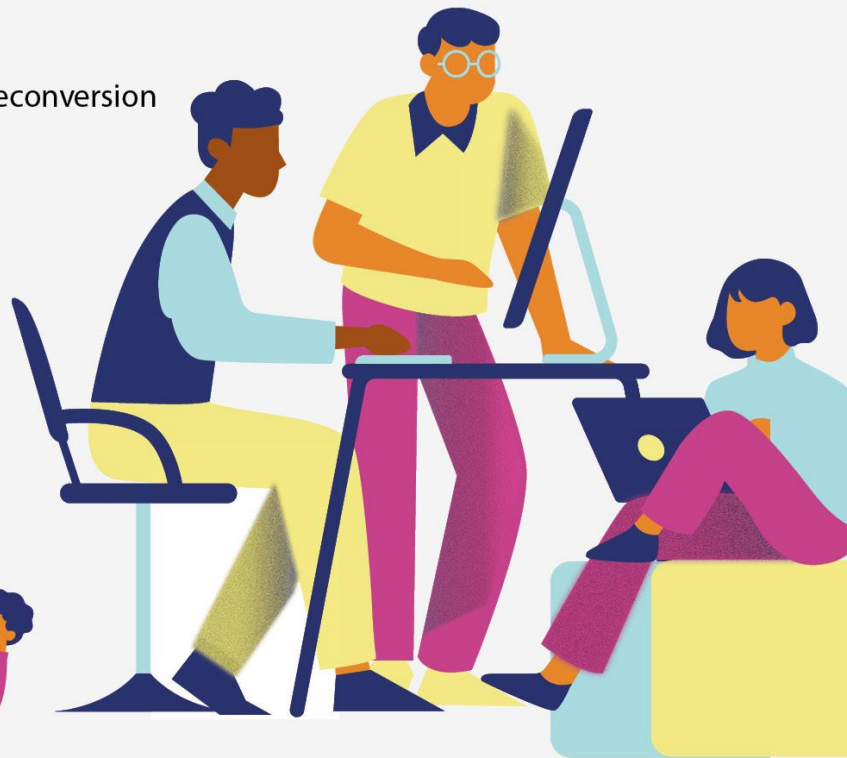
Pour qui ?

Étudiant, demandeur d'emploi, salarié en reconversion
ou simplement curieux...

Pourquoi venir ?

Parce qu'une rencontre professionnelle
peut changer une carrière.

Pensez à apporter votre CV
Entrée libre



Le Forum pour l'Emploi
est l'occasion idéale de créer des contacts,
découvrir des opportunités et booster
votre avenir professionnel.

Inscription conseillée



Complexe Sportif Jean Morel
29B avenue des plantations
38350 La Mure

Infos pratiques
ccmatheysine.fr
Mes événements
emploi - France travail



Hommage à Jean-Paul Bonnois

Décédé le 27 mars 2026 à l'âge de 85 ans.

Jean-Paul Bonnois est né le 10 octobre 1941 à La Mure et a gardé une attache profonde à Ponsonnas où son père et ses oncles exploitaient des champs sur la commune.

Son enfance fut sans encombre mais la guerre d'Algérie a malheureusement émaillé sa jeunesse pendant plus de deux ans.

Géomètre de formation, il devient dès les années 1980, directeur de la société MONTANER jusqu'à sa fermeture en 1997. Aventurier dans l'âme, il ne s'en laisse pas conter et créé avec Jean-Camille Sonzogni la société « AFRICAINE DE TP » au Congo Brazzaville. Il y restera une dizaine d'années.

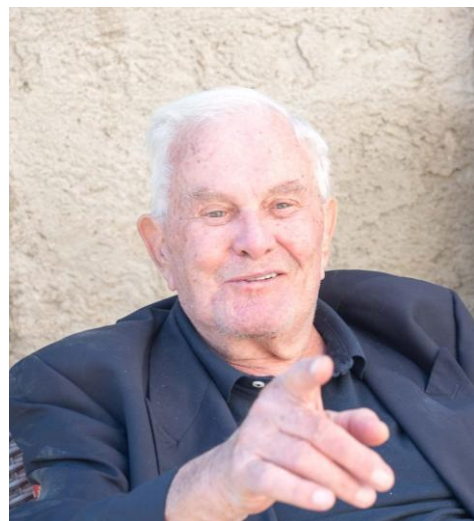
Amoureux de La Matheysine, le retour aux sources est le plus fort et il s'installe à nouveau à Ponsonnas pour profiter de sa retraite.

Jean-Paul était un bon vivant ; sa porte était d'ailleurs toujours ouverte pour partager de bons moments, échanger avec ses amis.

Sa vie fut pleine et riche. Ancien rugbyman, il a également présidé le R.C.M. de 1985 à 1990.

Jean-Paul a eu trois enfants (Agnès, Pierre et Jean-Christophe) avec Lorette qui a occupé dès 1966 le poste d'institutrice à Ponsonnas. Puis, Jérémie, un quatrième enfant, est né d'une seconde union. Et ce sont 8 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants qui sont venus égayer sa retraite.

Nous leur présentons à tous et bien sincèrement nos très vives condoléances.



Réservez dans votre agenda

➤ Vide grenier - organisé par le comité des fêtes

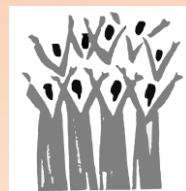
Samedi 6 juin terre-plein derrière la Mairie

Renseignements au 06 70 12 84 30



➤ Chorale « Il Coro Italiano »

Samedi 13 juin à 18h00 à l'église de Ponsonnas



➤ Chorale de La Mure

Jeudi 25 juin à 20h00 à l'église de Ponsonnas

(il vaut mieux arriver en avance !)



➤ Challenge du Crick - tournoi de pétanque

Dimanche 5 juillet jeux de boules de Ponsonnas



➤ Tour de France

Jeudi 23 juillet croisement RD 1085 - RD 526

Passage de la 18^{ème} étape Voiron - Orcières



La Gazette de Ponsonnas

Bulletin périodique d'informations de la Mairie de Ponsonnas

Directeur de la publication : Brigitte Cassard

Comité de rédaction : Brigitte Cassard, Hervé Jacob, Olivier Doerler.

Crédit photos : Brigitte Cassard, Fabrice Talotta, Catherine Tengattini,

Département de l'Isère, SIAJ, Famille Bonnois.

Mise en pages : Olivier Romand

Mairie de Ponsonnas 147 Rue du Mont Aiguille 38350 PONSONNAS

☎ 04/76/81/13/03

Site internet : <https://www.ponsonnas.fr>

Ouverture au public : Lundi et Vendredi 8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30,

Permanence des Elus : Lundi de 17h30 à 18h30.

La Maire et les élus reçoivent également sur rendez vous